

M I S E *E N* *L* A C E

DU 2 9 9 °

I. EFFECTIF A TRANSPORTER (Y compris controleurs du 99°RI)

1° CIE	-	135	(dont 6H en sureffectif)
2° CIE	-	135	(dont " " ")
3° CIE	-	135	(dont 6 H en sureffectif)
4° CIE	-	135	(dont 6 H en sureffectif)
CEA	-	140	(dont 16 h en sureffectif)
CCS	-	140	(dont 45 H en sureffectif)
<u>TOTAL</u>	-	850	

II. ORGANISATION DU BROUETTAGE DE SATHONAY A BRON :

21. Les personnels effectueront le transport SATHONAY-CANJUIERS dans les conditions prévues par le plan joint en appendice.

22. Un Bureau mouvement sera mis en place aux ordres du Chef des S.T. Il sera situé dans la baraque Fillod de la 11° Cie et comprendra :

- 2 Sous-Officiers de la CCS (SREM).
- 1 Equipe trans MF en liaison avec :
 - . L'Officier d'embarquement,
 - . Les zones d'attente de La Valbonne et Sermenaz.

Il disposera de 42 SIMCA avec conducteurs déstockés mobilisation. Ces véhicules, conformément à la fiche annexé, seront répartis par rames de 5 véhicules. Chaque rame sera aux ordres d'un s/Officiers ou petit gradé.

La liste des conducteurs et chefs de rame sera établie le 17 Septembre.

Les rames seront mises en place dans les Cies le 24 après midi suivant la répartition ci-après :

UNITE TRANSPORTEE	N° DE RAME	NOMBRE DE VEHICULES	CHEF DE RAME FOURNI PAR LA 2° C.	OBS
CCS	N° 2	2 Véhicules	2° Cie	
CEA	N° 3	5 Véhicules	2° Cie	Sera utilisée le N° 8
	N° 4	5 véhicules	2° Cie	
1° CIE	N° 5	5 Véhicules	4° Cie	
	N° 6	5 véhicules	4° Cie	
2° CIE	N° 7	5 Véhicules	4° Cie	
3° CIE	N° 9	5 véhicules		
	N° 10	5 véhicules		

UNITE TRANSPORT	N° DE RAME	NOMBRE DE VEHICULES	CHEF DE RAME FOURNI PAR 2° CIE	CCS
	N° 2	2 VEHICULES	1° CIE	
CEA	N° 3	5 VEHICULES	2° CIE	
3° CIE	N° 9	5 VEHICULES	CEA	
	N° 10	5 VEHICULES	CEA	
4° CIE	N° 11	5 VEHICULES	CEA	

23. Un Officier d'embarquement (CNE VALENTIN)

sera mis en place au terrain de BRON. Il disposera d'une équipe transmission MF en liaison avec le PC de SATHONAY. Cet Officier assisté d'un sous-officier secrétaire fourni par la 4° CIE a pour missions :

- Relations avec le CDT de la base et le CDT de la formation ;
- Définitions des aires de débarquement des véhicules et du stationnement ;
- Liaison avec le PC du 99° RI pour la régularisation des mouvements ;
- Liaison avec l'Officier d'embarquement de HYERES (Lt-C1, CCS 1 EM 14° DI) L'Officier d'embarquement disposera d'un abonnement temporaire PTT au réseau général. Cet Officier prendra liaison dès que possible avec l'aéroport de LYON-Bron (Monsieur DUPOJET ou Monsieur MASSON - bureaux situés en dessous de la tour de contrôle, téléphone 26.77.77.) puis fin Aout avec le responsable des PTT POUR L'INSTALLATION DE LA LIGNE . M pour l'insatallation de la ligne. Mr MARIONNEAU ou LAURE - TPH : 72.05.79.

24. Chaque chef de l'élément transporté (Officiers du 299°

à désigner par le Cl Cdt le 299° Liste à remettre au Chef des ST en 2 ex.)
devra remettre à l'officier d'embarquement :

- L'ordre de mission en 2 exemplaires mentionnant en annexe la liste des personnels transportés.
- Manifeste passagers en 5 exemplaires (imprimés à percevoir par les ST du 99° à l'escale militaire de l'aérodrome de SATOLAS.)

III. ACTIVITES DES COMPAGNIES A PREPARER AVANT L'EMBARQUEMENT :

31. La 1° Cie et la 2° Cie stationneront sur le terrain de SERMENAZ où elles demeureront respectivement pendant 01H30 et 2H15. Une Jeep radio sera mise à disposition du CDT de la 2° Cie/299 pour assurer la liaison entre cette zone d'attente et le PC de Sathonay. Les Cds d'unité prépareront des petits exercices de cohésion au niveau section et pourront demander à l'Officier info du Régiment des présentations.

.../...

32) LA 3° ET LA 4° Cie : Stationneront à la Valbonne où elles demeureront respectivement pendant 4 heures et une SUMB radio sera mis à disposition du Cne Commandant la 4° Cie pour assurer la liaison avec Sathonay. Un tir aux armes individuelles sera effectué sur les champs de tir TTA et XX'.

- Les munitions :

Cartouches 7,5	1200
" 7,5 AA52	900
" 9m/m	3000

- Les cibles : 50 SC3 20 SC1 10 SC4.

- Le matériel de ciblerie : papillous, colle etc...

- Des présentations de matériel seront demandés au 4° RG

33) La CEA et la CCS se rendront directement à BRON.

IV - TRANSMISSIONS

Recau en place 299 25 à 18h30 jusque début du 25 ni de vinalet
compréhension un repas froid

- 1 ensemble fixe MF à la 11° Cie (SD) fourni par la CCS.

- 1 ensemble mobile MF à BRON fourni par la CEA l.c.

- 1 ensemble mobile MF à SERMENAZ fourni par la CEA.

- 1 ensemble mobile MF à LA VALBONNE fourni par la CEA

L'OCT SERA établi par l'Off transmissions et distribué le 24.

V - REPAS :

Les unités du 299 prendront le repas de midi du 25 à l'ordinaire et percevront un repas froid pour le 25 soir. La CEA dinera au bivouac de CANJUEBS

.../...

O P E R A T I O N C H A M O I S P R E V I S I O N S E M B A R Q U E M E N T
 O = O

N°	Heure départ de Sathonay	Zone d'attente	Heure d'épart : Zone d'attente	Présen- : tation terrain Bron	Heure : décol- : lage	Heure : d'arrivée Hyères	Heure : d'arrivée Canjuers	Capa- : cité	Unités	Camions : Nécessair :	Heure : Récupé- : ration : camions :
1	12H00			13H00	14H00	15H00	18H30	90	EM/114		
2	12H30			13H30	14H30	15H30	19H00	40	EM/114 12 cuisiniers	2	15H30
3	13H00			14H00	15H00	16H00	19H30	90	CEA	5 (a)	16H00
4	13H00	BRON		14H30	15H30	16H30	20H00	90	66 de la CEA 10 CCS	5	16H30
5	13H15	SERMENAZ	15H00	16H00	17H00	18H00	21H30	90	90 de la 1° Cie	5	18H00
6	13H15	SERMENAZ	15H30	16H30	17H30	18H30	22H00	90	45 de la 1° Cie 45 de la 2° Cie	5	18H30
7	13H15	SERMENAZ	16H00	17H00	18H00	19H00	22H30	90	90 de la 2° Cie	5	19H00
8	16H30	SATHONAY	/	17H30	18H30	19H30	23H00	90	CCS + Majoration	5	19H30
9	13H30	LA VALBONNE	18H30	19H30	20H30	21H30	01H00	90	90 de la 3° Cie	5	21H30
10	13H30	LA VALBONNE	19H00	20H00	21H00	22H00	01H30	90	45 de la 3° Cie 45 de la 4° Cie	5	22H00
11	13H30	LA VALBONNE	19H30	20H30	21H30	22H30	02H00	90	90 de la 4° Cie	5	22H30

: 850 places pour : 44 :
 : le 299° R.I. : :

P . S . : Une aide à la circulation a été demandée à la gendarmerie.

7 Septembre 1979

*2.000
V. 299°
à Paris*

CHAMOIS
PIECE N° 8 bis

MISE EN PLACE DU 299

I- Le Déplacement ~~HYERES~~ - CANJUERS s'effectuera par cars de 45 places sous la direction du Bureau Mouvement ; Transport de la 5° RM installé à base de Hyères.

! Un avion TRANSALL (90 places) = 2 cars.

! Le Odt du 299° désignera des Chefs d'avion et des Chefs de car (Noms à donner au Odt en Second du 99° le 15 Septembre)

II - Une partie des éléments du 299° sera transportée par héli-coptère res "SUPER FRELON" de l'aéronavale ; (Capacité d'un héli-co : 23 PAX).

3 rotations de super frelon sont réservées au 299° le 25 Septembre ; Ce sont :

	Heure d'atterrissage à HYERES	Décollage d'Hyères	ARRIVÉE à CA NJUERS	Places Offertes
* <u>AVION N° 3</u>	16H00	16H15	16H45	69 / 87
* <u>AVION N° 4</u>	16H30	16H45	17H15	69 / 7
<u>AVION N° 5</u>	18H00	18H15	18H45	69

Le reliquat des personnels des avions 3, 4 et 5 feront le trajet HYERES - CA NJUERS en car.